



# - La lettre d'EDME -

Nos ACTIONS | Nos AGENDAS | Nos FOCUS

## Nos Actions

- >.Notre suivi des Permis de Construire à enjeux Environnementaux
- >.Notre vigilance Cadre de Vie
- >.Notre accompagnement aux Initiatives Citoyennes locales.
- >. Le suivi des Engagements de nos collectivités

## Le Sujet du Mois

A **Camblanes**, Route des 2 Ponts, le long de la D10, sur la friche de l'ancienne pépinière ROQUE fermée depuis 2009 la Commission départementale d'aménagement commerciale (CDAC), qui statue sur les demandes de permis de construire d'une surface de plus de 1.000 m<sup>2</sup> a autorisé le nouveau projet de jardinerie-pépinière à l'enseigne **LE LANN/ BOTANIC** de 5.412 m<sup>2</sup>.

EDME sera vigilante sur l'impact environnemental du Permis de Construire.

...

Rappel: En 2019, sur le même site un projet d'ensemble commercial LIDL-LE LANN de 7.120 M<sup>2</sup> de surface de vente avait été autorisé par la CDAC.

EDME s'y était opposée. De son côté LIDL avait renoncé à son projet.

## L'Agenda EDME

EDME va tenir son **Assemblée Générale (AG) Vendredi 17 Novembre à 18h30 à la Salle des fêtes de Quinsac.**

Ne manquez pas cette occasion de nous rencontrer et d'échanger.

\*\*\*\*\*L'AG est ouverte à tous,\*\*\*\*\*

\*\*\*\*\*adhérents, sympathisants.\*\*\*\*\*

Laurence CANDON de L'Association Terre et

Océan fera une **conférence** consacrée à

**L'EAU, UN BIEN COMMUN**

## L'Agenda du Territoire

> Projection/Débat au cinéma Lux  
à Cadillac le 10 Novembre 18h30  
**Les Effets des pesticides sur notre santé**

\*\*\*\*\*

## Nous Suivre:

Sur Facebook: EDME

Et bientôt sur le Blog

## Nous Contacter:

Tel: 06 84 97 70 47

Mail: [connaître@edm-environnement.fr](mailto:connaître@edm-environnement.fr)



## Le Mot du Président

J'ai le plaisir de vous présenter le premier numéro de « La Lettre d'EDME ». En complément de notre page Facebook, elle vient combler un vide. Il manquait à Entre-Deux-Mers Environnement un espace de communication avec ses adhérents. Faire c'est bien, faire et faire savoir c'est mieux.

Désormais, « La lettre d'EDME », mensuelle, 10 numéros par an, vous informera de l'actualité de votre association et de celle de la communauté de communes des Portes de l'Entre-Deux mers. Nous y présenterons nos sujets de préoccupation, nos réflexions, nos interventions et nos prises de position, notre agenda et celui de notre intercommunalité.

Nous identifierons les flops et les tops communaux et intercommunaux, nous vous ferons part de l'activité des associations amies.

Plus précisément, nous vous montrerons comment nous nous efforçons de faire vivre notre objet social et d'atteindre deux objectifs majeurs. Maintenir un cadre de vie qualitatif, respectueux de l'identité de notre territoire, l'améliorer. Être au service d'un développement durable et vertueux face aux défis climatiques et écologiques.

« La lettre d'EDME » doit être un vecteur de dialogue, nous attendons donc vos retours.

Bonne lecture.

Christian BUR



**De Bonnes idées pour l'environnement:**

● Récemment vu à BORDEAUX. le **CANOPEE premier cargo industriel à voiles**. Long de 121m pour 22 de large à été conçu pour transporter les éléments du lanceur Ariane 6 entre l'Europe et la base de Kourou en Guyane. Son système de propulsion hybride dois lui permettre d'économiser jusqu'à 30% de carburant.

● On peut voir dans le parc du Novotel de Merignac une maison **BOULON** revisitée. Imaginée dans les années 1960 par l'architecte Michel Pétauud Letang, **cette maison pas chère, en circuit-court**, à monter soi-même, toujours en bois de pin des Landes lamelle-collé, **est devenue totalement autonome** avec toilettes sèches, récupérateur d'eau pluviale, couverture photovoltaïque. 3 modèles: le modèle de base 45m2 le modèle 89m2 avec 3 chambres et la Tiny House de 20m2 particulièrement adaptée aux travailleurs saisonniers.

● **Le mouvement Villes en transition .**  
Le mouvement fondé en 2006 par un anglais, Rob Hopkins, dans la ville de Totnes fait toujours école. Aujourd'hui on compte 2500 initiatives similaires dans le monde dont 300 en France. Sud-ouest Dimanche consacre un zoom particulier au **groupe 'Castillonnais en transition'** fort d'une centaine de membres, d'une vingtaine de bénévoles, d'un tiers-lieux ressources baptisé « La forge enchantée » où sont organisés des « repair cafés ». Il y a également une épicerie et un groupement d'achat bio à Castillon, « le Relais paysan ». Le CET a aussi recensé tous les producteurs bio dans les 40 km à la ronde. De nombreuses démarches « en transition » existent sur notre territoire, citons - **Sadiractransition** : lancé en Janvier 2020, ce Collectif citoyen Sadirac-Transition a proposé aux listes municipales de s'engager autour d'un pacte qui a conduit notamment à la signature d'une version négociée du « Pacte de Transition pour Sadirac » avec le maire actuel. Nous en reparlerons dans nos colonnes



Cadre de vie et environnement

**FOCUS : Développement durable - Le PCAET**

**Le Plan Climat Air Energie Territorial**

**Enfin une feuille de route Développement Durable pour le territoire !**

La loi sur la Transition énergétique impose aux intercommunalités depuis 2019 l'adoption d'un projet territorial de développement durable, le PCAET. Le PCAET est un outil de planification qui a pour but, au niveau d'un territoire donné, d'atténuer le changement climatique.

Dans un vote du 18 Septembre 2023, notre communauté de communes (CDC) des Portes de l'entre-deux-Mers, a retenu les orientations stratégiques destinées à répondre aux défis climatiques et environnementaux qui nous attendent. Les orientations retenues dessinent une trajectoire 2050 avec des objectifs 2026 qui correspondent à la fin de la mandature actuelle.

**Ses points forts:**

Des indicateurs chiffrés dans 3 domaines essentiels, à savoir:

- La réduction des consommations énergétiques-> dans 3 ans: **-53 GWh** ,
- L'augmentation des énergies renouvelables-> dans 3 ans: **+14,4 GWh**,
- La réduction des gaz à effets de serre ———> dans 3 ans: **- 20%**

**Ses points faibles:**

Dans les autres domaines la démarche EcoResponsable est certes identifiée mais reste à structurer, et les points d'étape intermédiaires à définir:

A qui la CDC confie-t-elle le pilotage de l'action, avec quels partenaires, quels indicateurs propose-t-elle domaine/domaine?

Comment associer tous les acteurs impactés par ces démarches, du simple citoyen aux associations et communautés publiques concernées ?

EDME

Autant de sujets à développer ultérieurement.

**En attendant ci-dessous Petit Rappel**

Rapport de synthèse du GIEC

**Le changement climatique aujourd'hui**

